



ESSCA

SCHOOL OF
MANAGEMENT

MESSAGE TAXE D'APPRENTISSAGE T 2024 CAMPAGNE 2024 CAMPAGNE

AIX-EN-PROVENCE - ANGERS - BORDEAUX - LYON - PARIS - STRASBOURG



Un soutien précieux et concret

“ L'ESSCA est une institution reconnue parmi les Grandes Écoles de management en France et à l'international. Cependant, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, elle ne bénéficie pas des mêmes aides de financement externes que la plupart des Grandes Écoles et doit compter essentiellement sur les ressources issues des frais de scolarité.

La contribution financière que vous apportez à l'ESSCA est donc précieuse et concrète. Elle soutient notre objectif de proposer une expérience étudiante riche et réussie, en améliorant en permanence les conditions d'études. ”



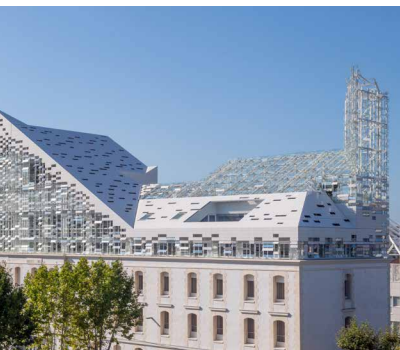
Jean CHARROIN

Directeur général

Verser sa taxe à l'ESSCA, c'est :

- › **Accompagner** l'insertion professionnelle des étudiants
- › **Soutenir** une pédagogie originale et innovante
- › **Recruter** de nouveaux professeurs de haut niveau
- › **Financer** des études et des projets de recherche utiles aux entreprises
- › **Participer** aux investissements pédagogiques

Quelques exemples d'utilisation de la taxe d'apprentissage



Sur le nouveau campus de Bordeaux, des conditions d'apprentissage optimales

- › **Un soutien à l'innovation pédagogique** : cette année encore, le Fonds d'innovation pédagogique de l'ESSCA a permis de mettre en pratique les idées innovantes des professeurs et ainsi fournir aux étudiants de nouveaux outils d'apprentissage.
- › **La création de nouveaux programmes** : en 2023, l'ESSCA a lancé 5 nouveaux Masters of Science dans des domaines clés de l'économie et s'est associée à l'École nationale supérieure d'Arts et Métiers pour offrir un MBA Business & Technology.
- › **La promotion des valeurs humanistes de l'École** : avec Splash Projects et Makesense, l'ESSCA propose à la rentrée des journées d'intégration solidaires à impact positif pour plus de 2 000 élèves sur ses 6 campus en France.
- › **Une amélioration constante du cadre d'apprentissage des étudiants** : le nouveau campus de Bordeaux, inauguré à la rentrée 2023, compte 22 salles de cours équipées d'écrans tactiles, une salle modulable pour une pédagogie innovante, une salle de conférence de 240 places, un foyer, des locaux associatifs et ouvrira bientôt une business nursery, un Innovative Learning Centre, ainsi qu'un laboratoire de recherche.

Sur la plateforme SOLTéA, soutenez le campus ESSCA de votre choix

A partir du 27 mai 2024, vous pourrez **affecter vos versements à l'ESSCA** sur la plateforme SOLTéA.

Cette année, vous avez en plus la possibilité de **soutenir un ou plusieurs campus de votre choix**, en utilisant les codes UAI suivants :

- > Aix-en-Provence : 0134164F
- > Angers : 0490076S
- > Bordeaux : 0333363B
- > Lyon : 0694280C
- > Paris : 0922593U
- > Strasbourg : 0673172J

+ D'INFOS : [sur essca.fr](https://www.essca.fr)



Votre contact GROUPE ESSCA

Anne-Sophie ASTIÉ

Responsable
Taxe d'apprentissage
anne-sophie.astie@essca.fr
Tél. : 02 41 73 47 88



Dès le 27 mai 2024, vous pourrez vous connecter sur la plateforme SOLTéA et valider vos affectations.



L'ESSCA, la Grande École internationale de tous les possibles

7 000

étudiants en formation initiale et continue

Un réseau d'universités partenaires dans

56 pays

Plus de

500

professeurs et collaborateurs administratifs

20 000

diplômés

2 500

entreprises partenaires

10

campus



Accréditations
AACSB, AMBA
et EQUIS

Membre de la FESIC
et de la Conférence
des Grandes Écoles

Membre associé de
l'Université Catholique
de l'Ouest

Établissement d'enseignement
supérieur privé d'intérêt
général - EESPIG

